Date fin suspension de la reforme des retraites

Par Ketu

Bonjour. J'aimerais savoir quelle réglementation s'appliquera le 1er janvier 2028, date cible pour mon départ en retraite. Est ce que ce sera la suspension de la réforme de 2023 votée en 2025 ou la réforme de 2023? Le texte n'est pas clair sur ce point (ou je ne sais pas le lire).
D'avance merci pour votre réponse.

Par kang74

Bonjour

Il ne vous a pas échappé que d'ici là, on aura un nouveau président .
Et qu'au vu des candidats cela changera nécessairement rapidement .
Actuellement d'ailleurs le sénat a voté pour que cette suspension, qui ne concerne que ceux né en 64 et 68, soit abrogée plus rapidement .

[url=https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/le-senat-vote-la-reactivation-de-la-reforme-des-retraites-de-2023-contre-lavis-du-gouvernement]https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/le-senat-vote-la-reactivation-de-la-reforme-des-retraites-de-2023-contre-lavis-du-gouvernement[/url]

Je vous cnseille donc de faire le point avec la carsat 6 mois avant votre départ ... et de vous tenir au courant (car la réforme des retraites de 2023 a amené des situations de personnes ayant anticipé leur départ avec leur entreprise , qui n'ont pas pu bénéficié de leur retraite le moment venu)